

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – VENTE EN LIGNE BLANCO

Article 1 - Intégralité

Les présentes Conditions Générales de Vente en ligne (ci-après « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société BLANCO France SARL, inscrite au RCS de Metz sous le numéro 302 457 460, sise 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE 57155 MARLY (« le Vendeur » ou « BLANCO France ») auprès de consommateurs ainsi que d'acheteurs professionnels (« l'Acheteur »), désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits ») sur le site Internet www.blanco.com/fr (ci-après « le Site Blanco »).

Les présentes Conditions Générales de Vente expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'Acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Elles sont accessibles sur le Site Blanco www.blanco.com/fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Vendeur et l'Acheteur conviennent que les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement leur relation. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne. La version des Conditions Générales de Vente applicables à l'achat de l'Acheteur est celle en vigueur sur le Site Blanco à la date de passation de la commande.

Article 2 - Contenu

BLANCO France commercialise des articles pour le point d'eau de la cuisine domestique. La gamme des articles proposés à la vente en ligne est accessible sur le site Blanco - www.blanco.com/fr, il s'agit principalement des pièces détachées, accessoires et produits d'entretien.

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de Produits proposés par le Vendeur à l'Acheteur, à partir du Site Blanco.

Les présentes Conditions Générales de Vente ne concernent que les achats effectués par les Acheteurs situés en France et livrés exclusivement sur le territoire français (France Métropolitaine et Corse). Pour toute livraison hors de France, il convient d'adresser un message à info@blanco.fr.

Le catalogue des Produits peut être mis à jour selon les Produits ou gammes de Produits complémentaires proposés par BLANCO France.

Article 3 - Informations précontractuelles

3.1 L'Acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation. L'Acheteur déclare ainsi avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de sa commande. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du code civil.

3.2 Les caractéristiques principales des Produits et notamment les spécifications, illustrations, indication des dimensions ou de capacité des Produits, sont présentées et accessibles à l'Acheteur par simple consultation du Site Blanco, en cliquant sur chaque page du Produit concerné. L'Acheteur est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Les photographies et graphismes présentés sur le Site Blanco ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

3.3 Les informations quant aux coordonnées du Vendeur sont accessibles à tout moment par simple consultation du Site Blanco, sous la rubrique mentions légales. Les coordonnées du Vendeur sont également rappelées ci-après à l'Acheteur :

BLANCO France SARL
302 457 460 R.C.S. METZ
400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE
57155 MARLY
info@blanco.fr
03 87 31 13 96

Article 4 - Commande

4.1 Passation et confirmation de commande

L'utilisation du site Blanco pour la simple consultation du catalogue des Produits ainsi que la commande de Produits ne nécessite pas d'inscription sur le Site Blanco de la part de l'Acheteur.

Pour passer commande, il appartient à l'Acheteur de sélectionner sur le site Blanco le ou les Produits qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

L'Acheteur a la possibilité de sélectionner un ou plusieurs Produits, à partir du catalogue de Produits en ligne sur le Site Blanco, en cliquant pour chaque Produit sélectionné sur le bouton « ajouter au panier ».

L'Acheteur a la possibilité de vérifier, en cliquant sur « Panier », le détail de sa commande, son prix total, de supprimer ou d'ajouter d'autres Produits, et de corriger d'éventuelles erreurs avant de confirmer la commande. Il lui incombe de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler ou rectifier immédiatement toute erreur.

BLANCO France

SàRL au capital de 200.000EUR, siège social : 400 rue de l'Etang CS 30038 - 57151 Marly, RCS Metz 302 457 460

Lors de la passation de la commande, l'Acheteur devra également choisir l'adresse, il sera informé des frais de livraison afférents. L'Acheteur devra enfin valider le mode de paiement.

La passation et l'enregistrement d'une commande sur le Site Blanco sont réalisés lorsque l'Acheteur accepte les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case prévue à cet effet et valide sa commande. Cette validation implique l'acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site Blanco.

La vente n'est définitive qu'après l'envoi à l'Acheteur de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par courrier électronique à l'adresse indiquée par l'Acheteur, qui sera envoyée sans délai et après encaissement effectif par le Vendeur de l'intégralité du prix.

Toute commande passée par l'Acheteur, et confirmée par le Vendeur, dans les conditions et selon les modalités ci-dessus décrites, sur le site Blanco, constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre l'Acheteur et le Vendeur.

Pour toute question relative à une commande passée, l'Acheteur peut écrire à info@blanco.fr.

4.2 Modification de commande

Les éventuelles modifications de la commande par l'Acheteur ne pourront être prises en compte par le Vendeur que dans la limite de ses possibilités et à condition d'être notifiées par écrit au Vendeur huit (8) jours au moins avant la date prévue pour l'expédition de la commande.

4.3 Annulation de commande - Disponibilité des Produits

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande ne peut être annulée, exceptés dans les cas suivants :

- (1) Si l'Acheteur est un non-professionnel, en cas d'exercice du droit de rétractation ;
- (2) En cas de force majeure ;
- (3) En cas d'indisponibilité du Produit commandé.

Le Vendeur procédera au remboursement des sommes versées, dans les 30 jours au plus tard de leur versement. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire de l'Acheteur.

Article 5 - Preuve de la transaction

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec l'Acheteur.

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Vendeur, seront ainsi considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 6 - Prix

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant l'enregistrement de la commande par l'Acheteur. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des Produits de la boutique en ligne.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des produits.

Article 7 - Paiement

Le prix est payable en totalité et en un seul versement au moment de la passation de commande par l'Acheteur sur le Site Blanco. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Pour régler sa commande, l'Acheteur dispose de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le Vendeur et listés sur le Site Blanco. L'Acheteur garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation de la commande. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un Acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Les paiements effectués par l'Acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

Article 8 - Délais de livraison - Remboursement - Résolution

Sauf en cas de force majeure, et sauf indication contraire lors de la confirmation de commande, les délais d'expédition seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués ci-dessous. Les délais d'expédition courent à compter de la date d'enregistrement de la commande indiquée sur le mail de confirmation de la commande.

Pour les livraisons en France Métropolitaine, la livraison s'effectuera au plus tard 30 jours après la confirmation de la commande par le Vendeur.

En cas de non-respect de la date ou du délai de livraison convenu, l'Acheteur devra, avant de résoudre le contrat, enjoindre au Vendeur d'exécuter celui-ci dans un délai supplémentaire raisonnable.

A défaut d'exécution à l'expiration de ce nouveau délai, l'Acheteur pourra librement résoudre le contrat.

L'Acheteur devra accomplir ces formalités successives par lettre recommandée avec accusé de réception auprès de BLANCO France SARL, 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY.

Le contrat sera considéré comme résolu à la réception par le Vendeur de la lettre recommandée l'informant de cette résolution, sauf si le Vendeur s'est exécuté entre-temps.

Dans ce cas, lorsque le contrat est résolu, le Vendeur est tenu de rembourser l'Acheteur le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la notification au Vendeur de la décision de résolution.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire de l'Acheteur.

Article 9 - Modalités de livraison

Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

9.1 En cas de livraison à un Acheteur professionnel

La livraison des Produits est réputée effectuée par remise des Produits à un transporteur désigné par BLANCO ou par l'Acheteur professionnel lors de la passation de la commande.

Quelle que soit la destination des Produits, le transfert des risques a lieu, indépendamment du transfert de propriété, à compter de leur remise au transporteur.

Les Produits sont transportés aux risques et périls de l'Acheteur professionnel. Ce dernier s'engage à prendre une assurance couvrant les Produits à partir de la date de leur mise à disposition par BLANCO.

A la réception des Produits, l'Acheteur professionnel s'engage à vérifier l'état apparent des Produits et emballages ainsi que la conformité des quantités et des qualités aux informations figurant au bon de livraison. En tout état de cause, l'Acheteur professionnel est tenu, dès réception des Produits, de formuler le cas échéant, toutes réserves précises sur la lettre de voiture et le récépissé de livraison et de confirmer ces réserves par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à BLANCO dans les 48 heures de la livraison, en fournissant toutes les justifications utiles quant à la réalité des vices apparents ou défauts de conformités constatés.

9.2 En cas de livraison à un Acheteur non professionnel

Uniquement en cas de livraison à un Acheteur non professionnel, le Vendeur prend à sa charge les risques du transport et est tenu de rembourser le Client en cas de dommages causés pendant le transport.

Les livraisons sont assurées par un transporteur indépendant. Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par l'Acheteur sur le bon de commande, l'Acheteur devra veiller à son exactitude. Toute commande renvoyée au Vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédiée aux frais de l'Acheteur. L'Acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

En cas de demande particulière de l'Acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par l'Acheteur.

Article 10 - Erreurs de livraison

L'Acheteur devra formuler auprès du Vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard dans les deux (2) jours ouvrés suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des Produits en nature, ou en quantité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

La réclamation pourra être faite, au choix de l'Acheteur :

- numéro de téléphone : 03 87 31 13 96
- adresse de courrier électronique : info@blanco.fr.

Toute réclamation quant à une erreur de livraison, non effectuée dans les règles définies ci-dessus, et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera le Vendeur de toute responsabilité vis-à-vis de l'Acheteur.

En cas d'erreur de livraison, tout Produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au Vendeur dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en recommandé, à l'adresse suivante : 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY.

Les frais de retour sont à la charge du Vendeur.

Article 11 - Garantie des Produits

Toute garantie, tant légale que contractuelle, est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.

Sont exclus de la garantie légale et contractuelle : les bris ou détériorations résultant d'un usage pour lequel le Produit n'a pas été conçu ; les frais de main d'œuvre (montage, démontage) et de déplacement, tous autres frais (entretien, nettoyage); tout dommages accidentels causés par l'Acheteur ou par un tiers ; les pièces d'usure, telles que les filtres, joints, mousseurs, flexibles, etc. et accessoires d'éviers ; les dommages résultant d'une manipulation non conforme à un usage ménager normal ou liés au fonctionnement ou à une usure excessive (ex. modèles d'exposition) ; l'utilisation intensive notamment professionnelle ; toutes modifications d'aspect liées à l'usage des Produits et à l'usure naturelle ; l'usage de la force ou de surcharge excessives ; les Produits retournés sales et/ou présentant des dégradations volontaires ; tout Produit déplacé de son lieu d'utilisation ou installé hors France métropolitaine.

En cas de vente à un Acheteur professionnel sont par ailleurs exclus de toute garantie, tous dommages (bris /détérioration etc) survenus pendant le transport (ceux-ci doivent impérativement être signalés au transporteur immédiatement lors de la livraison) ou résultant des conditions de transport ou de stockage.

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et est en conséquence réputé être pleinement informé des articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-12 et L. 217-16 du code de la consommation et des articles 1641 et 1648 du code civil en vigueur à la date de mise en ligne des présentes CGV.

Ces dispositions sont retranscrites en annexe 1 des présentes Conditions Générales de Vente.

L'Acheteur est par ailleurs expressément informé que le Vendeur n'est pas le producteur de la totalité des Produits présentés au sens de la loi n° 98-389 du 19 mai 1998 relative à la responsabilité du fait des produits défectueux.

Garantie légale de conformité et garantie légales des vices cachés

BLANCO France, sise 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY 5, est garant de la conformité des Produits au contrat, permettant à l'Acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de mise en œuvre de la garantie légale de conformité, il est rappelé que :

- l'Acheteur bénéficie d'un délai de 2 ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- l'Acheteur peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-17 du code de la consommation ;
- l'Acheteur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

En outre, il est rappelé que :

- la garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale indiquée ci-dessous ;
- l'Acheteur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou à la réparation des Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou affectés d'un vice.

Article 12 - Droit de rétractation (réservé aux Acheteurs non-professionnels)

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'Acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, à condition que les Produits soient retournés dans leur emballage d'origine et en parfait état dans les 14 jours suivant la notification au Vendeur de la décision de rétractation de l'Acheteur.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur remise sur le marché à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat. Les Produits endommagés, salis ou incomplets ne sont pas repris.

Ce droit de rétractation est exclu pour les Produits confectionnés selon une demande précise de l'Acheteur ou nettement personnalisés ainsi que les Produits qui, par leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou peuvent se détériorer ou se périmer rapidement.

Pour exercer le droit de rétractation, l'Acheteur doit notifier à la société BLANCO France

- (1) par courrier à l'adresse suivante 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY,
- (2) ou par mail à l'adresse suivante info@blanco.fr,

sa décision de rétractation au contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté selon le formulaire de rétractation fourni en annexe 2 des présentes Conditions Générales de Vente.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des Produits achetés et les frais de livraison sont remboursés ; les frais de retour restant à la charge de l'Acheteur.

Le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la notification au Vendeur de la décision de rétractation.

Article 13 - Force majeure

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

BLANCO France

SàRL au capital de 200.000EUR, siège social : 400 rue de l'Etang CS 30038 - 57151 Marly, RCS Metz 302 457 460

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 14 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet (documents techniques, dessins, photographies, etc.) reste la propriété du Vendeur et de ses Partenaires, et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Les Acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ce contenu ; toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Article 15 - Informatiques et Libertés

Les données nominatives fournies par l'Acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Elles peuvent être communiquées aux partenaires du vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

L'Acheteur dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies dans les conditions générales d'Utilisation accessibles sur le site internet www.blanco.fr.

Article 16 - Responsabilité élargie du Producteur - Identifiant Unique

L'identifiant unique FR001352_05OYJB attestant de l'enregistrement au registre des producteurs des filières EEE et Ameublement, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société BLANCO FRANCE (302 457 460 00079). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques ainsi que registre Ameublement, et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'ecosystem.

Article 17- Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 18 - Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 19 - Titre

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Article 20 - Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 21 - Médiation (réservé aux non-professionnels)

Le Vendeur a adhéré auprès de l'instance de médiation AME conso, sise 11 place Dauphine 75001 Paris (09.53.01.02.69) et dont les références figurent sur le site www.mediationconso-ame.com.

L'Acheteur non-professionnel peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de l'AME conso ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Article 22 - Loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à l'application du droit français, à l'exclusion des dispositions de la convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'Acheteur s'adressera en priorité au Vendeur pour obtenir une solution amiable.

EN CAS DE VENTE A UN ACHETEUR PROFESSIONNEL, TOUT LITIGE RELATIF A L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RESILIATION DU PRESENT CONTRAT, ET NE POUVANT ETRE RESOLU A L'AMIABLE, SERA SOUMIS A LA JURIDICTION EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE METZ AUQUEL LES PARTIES FONT EXPRESSEMENT ATTRIBUTION DE COMPETENCE, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS, EN REFERE, APPEL EN GARANTIE OU PAR REQUETE

ANNEXE 1 - Dispositions relatives aux garanties légales

L'Acheteur non professionnel déclare avoir pris connaissance et est réputé être pleinement informé des articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-12 et L. 217-16 du code de la consommation et des articles 1641 et 1648 du code civil en vigueur à la date de mise en ligne des présentes CGV.

Ces dispositions sont retranscrites ci-après :

Article L. 217-4 du Code de la consommation :

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 du Code de la consommation :

« Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-12 du Code de la consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L. 217-16 du Code de la consommation

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 du Code civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus ».

Article 1648 - alinéa 1er du Code civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

ANNEXE 2 - Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

L'Acheteur non professionnel déclare avoir été informé de son droit à rétractation, conformément aux présentes conditions générales de vente.

Pour exercer le droit de rétractation, l'Acheteur non professionnel doit notifier à la société BLANCO France, par courrier à l'adresse suivante 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY, ou par mail à l'adresse suivante info@blanco.fr sa décision de rétractation au contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté selon le formulaire ci-après :

A l'attention de la société BLANCO France SARL, sise 400 RUE DE L'ETANG ZONE DE BELLE FONTAINE CS 30038 - 57151 MARLY

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat de vente portant ci-dessous :

- Nom du bien :
- Référence du bien :
- Numéro de commande :
- Commandé le :
- Reçu le :
- Nom du consommateur :
- Adresse du consommateur :
- Adresse e-mail utilisée pour le compte client :

Je m'engage ainsi à retourner le bien dans les quatorze jours à compter de la présente notification dans son état d'origine et complet (emballage, accessoires, notice...), accompagné de la facture d'achat.

Date :

Signature :